

Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 22 octobre 2013, à 18 h.

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Madame France Choinière présidente, ouvre la séance et constate le quorum.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

France Choinière	présidente
Pierre Lavoie	vice-président
Georgette Beauregard Boivin	
Guy Vincent	
Danny Aubin	commissaire parent au primaire
Valérie Banville	commissaire parent au secondaire

Sont absents :

Patrick Carrier
Michel Landry
Chantal Vallières Brodeur

Sont également présents :

André Messier	directeur général
Eric Racine	directeur général adjoint
Ghislain Boutin	directeur général adjoint Ressources financières et Ressources matérielles
Kathlyn Morel	directrice générale adjointe des Services éducatifs
Katherine Plante	secrétaire générale
Chantale Cyr	directrice, Service des ressources humaines
Guy Tardif	directeur, Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Pierre Charland	personne ressource

08CE1314-010 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Guy Vincent et appuyé par monsieur Danny Aubin :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

08CE1314-011 **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 SEPTEMBRE 2013**

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Pierre Lavoie :

D'ADOPTER avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2013 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. QUESTIONS DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX

4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 24 SEPTEMBRE 2013

Nil.

5. RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

08CE1314-012

5.1 VOYAGE ESPAGNE-MAROC 2014 – ÉCOLE J.-H. LECLERC

CONSIDÉRANT le besoin de service d'agence de voyages pour le voyage Espagne/Maroc 2014 pour les besoins de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc;

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Comité exécutif et autres;

CONSIDÉRANT le pouvoir du Comité exécutif d'octroyer les contrats de service de 100 000 \$ à 250 000 \$ (incluant les allocations spécifiques du MELS);

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture et l'analyse des soumissions;

CONSIDÉRANT l'analyse faite à la séance de travail du 22 octobre 2013 et l'aval reçu;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Guy Vincent :

D'OCTROYER un contrat de service d'agence de voyages à l'agence Objectif Terre inc. de Montréal, pour un montant évalué à 122 349,00 \$ (avant taxes), conformément aux documents déposés.

Adopté à l'unanimité.

08CE1314-013

5.2 MANDAT CCSR

CONSIDÉRANT que dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2013-2014 des commissions scolaires, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit la mesure 50730 « L'école 2.0 : la classe branchée », dans laquelle elle rend obligatoire la participation au regroupement du Centre des services partagés du Québec (CSPQ);

CONSIDÉRANT qu'afin de faciliter le processus d'acquisition des équipements par les commissions scolaires, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) s'est entendu avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour créer un partenariat qui simplifiera la démarche d'acquisition.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par monsieur Guy Vincent :

QUE le Comité exécutif **AUTORISE** la participation de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs au regroupement des achats avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques dans le cadre de la mesure 50730 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et autorise le directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire (STIOS) à signer pour et au nom de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSENTEMENT MUTUEL

Nil.

7. COMMUNICATION ET APPUI

7.1 SURVEILLANCE – ALARMES ET INTRUSIONS

Monsieur Ghislain Boutin indique la problématique entourant l'appel d'offres pour la surveillance et mentionne les démarches à venir.

Messieurs Ghislain Boutin et André Messier ajoutent des informations pour répondre aux questionnements.

8. AUTO-ÉVALUATION

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?

Monsieur Pierre Lavoie mentionne que la surveillance est un bon pas pour la sécurité des élèves.

08CEI314-014

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé monsieur Danny Aubin et appuyé par madame Georgette Beauregard Boivin :

DE LEVER la séance à 18 h 19.

Adopté à l'unanimité.

Présidente

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

Secrétaire générale

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"